

PROGRAMME DE TRANSITION POUR LES EXPLOITATIONS PORCINES

PRÉCISIONS À L'ÉGARD DE LA DÉCLARATION DES INVENTAIRES AU PROGRAMME AGRI-STABILITÉ

Identification du producteur

Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____

Afin de participer au Programme de transition pour les exploitations porcines (PTEP), les producteurs doivent fournir le **Relevé des inventaires** de la dernière ou l'avant-dernière déclaration au programme Agri-stabilité.

Attention : *Il ne s'agit pas des unités productives déclarées au programme Agri-stabilité ou de la production assurée au programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles.*

Étape 1

Obtenez le Relevé des inventaires au programme Agri-stabilité de l'une des façons suivantes :

1. Dans votre profil personnel sur le site Internet de La Financière agricole du Québec (FADQ) en utilisant les sections : « Agri-stabilité, Données financières, Relevé des inventaires » ou;
2. En contactant votre Centre de service de la FADQ au numéro suivant : 1-800-749-3646

Étape 2

Complétez la déclaration suivante afin de préciser les informations contenues sur le Relevé des inventaires d'Agri-stabilité.

51345 Truies et verrats

Déclarez le nombre de verrats inclus dans cette rubrique _____

52345 Porcelets

Déclarez le nombre de porcelets non sevrés inclus dans cette rubrique _____

52347 Cochettes de plus de 60 kg / + de 130 lb

Déclarez le nombre de cochettes non saillies inclus dans cette rubrique _____

Je/nous certifions que les renseignements fournis sont justes et précis au meilleur de mes (nos) connaissances et capacités.

Signature du producteur admissible ou d'un représentant dûment autorisé

Date